



CA extraordinaire-Lycée Jean Drouant – Compte-rendu

Date : 04/03/2025

Lieu : Lycée Jean Drouant, Amphithéâtre

Participants : Didier GEORGES, Proviseur ; James CHÉRON, Vice-Président de la région Île-de-France ; Geoffroy BOULARD, Maire du 17^e arrondissement de Paris ; Philippe GOUJON, Maire du 15^e arrondissement de Paris ; Edouard BERTEAUX, DAASEN de l'académie de Paris ; représentants des parents d'élèves ; représentants du corps enseignant, représentants des élèves, représentant de Promatel, association des anciens élèves, Raphaëlle PINON et Augustin JONCHERAY, région Île-de-France

Contexte :

- Afin de permettre à la région Île-de-France et au Rectorat de présenter un point de situation sur les opérations en cours pour permettre le déménagement définitif du lycée Jean Drouant (17^e) au lycée Fresnel (15^e) à la rentrée scolaire 2027, le Proviseur, M. GEORGES, a organisé un CA extraordinaire.
- Le CA de ce jour concerne principalement les travaux de rénovation réalisés au sein du lycée Brassai, permettant l'accueil des enseignements généraux du lycée Jean Drouant, durant la rénovation globale du lycée Fresnel.

Introductions des parties prenantes :

Suite à la décision du syndicat parisien des patrons de l'hôtellerie et de la restauration de récupérer les locaux du lycée Drouant, dont il est propriétaire, la Région a engagé une opération de rénovation globale du lycée Fresnel pour accueillir formations d'hôtellerie-restauration du lycée Drouant. Pour garantir la continuité des enseignements dans des conditions d'apprentissage qui répondent aux besoins des élèves, la Région procède notamment à la rénovation du lycée Brassai afin d'accueillir les enseignements généraux du lycée Drouant à partir de la RS25 et jusqu'à la RS27.

L'ensemble des parties prenantes salue la décision collective de maintenir le lycée Drouant comme lycée hôtelier (3 dans Paris).

La fluidité des échanges entre les équipes de la Région et de l'établissement permet d'avancer efficacement sur le projet de déménagement définitif à Fresnel et les étapes intermédiaires nécessaires.

Les aménagements réalisés au lycée Brassai doivent permettre de tenir la promesse faite à la communauté scolaire de s'assurer que les élèves du pré-bac ne seront pas sur 2 sites durant une même journée.

Le proviseur rappelle l'importance de faire preuve de tolérance dans l'installation à Brassai, pour la période de rodage inévitable de l'établissement.

Les mairies du 15^e et du 17^e sont mobilisés pour accompagner au mieux ce projet.

Concernant la rénovation globale du lycée Fresnel, le projet qui sera retenu pourra être présenté lors d'un prochain COSUI à l'automne 2025.

Présentation du projet de rénovation du lycée Brassai :

L'objectif de cette opération est d'accueillir les effectifs des enseignements généraux du lycée Drouant à partir de la rentrée scolaire 2025, pour une durée de deux ans.

En parallèle, la formation optique-lunetterie du lycée Fresnel fait également l'objet d'une relocalisation au sein de l'annexe Friant (14^e) du lycée Lucas de Nehou.

L'opération consiste notamment en une restructuration et un réaménagement des espaces du lycée. L'opération garantit un maintien des effectifs (capacité de 432 élèves).

L'opération de restructuration intègre notamment les éléments suivants :

- Mise aux normes SSI
- Rafraîchissement avec la réfection des parquets, luminaires et peintures
- Mise en accessibilité partielle (pas d'ascenseur)

Synthèse des locaux d'enseignements :

- Les surfaces pour les enseignements techniques sont maintenues
- Les surfaces pour les enseignements généraux sont augmentées de 400 m²

Locaux	<i>Drouant actuel</i>	<i>Drouant conservé*</i>	Brassai	Total RS25=>RS27	
Salles d'enseignement général	13	2*	12	14	+1
Salles informatiques	2	2	2	4	+2
Salle d'arts plastiques	0	0	1	1	+1
Salle de sciences	0	0	1	1	+1
CDI	1	0	1	1	0
GRETA	1	1	0	1	0

**Hors CA : Le nombre de salle à conserver à Drouant est en cours de stabilisation et pourra donc évoluer en fonction des besoins exprimés par l'équipe de direction de Drouant.*

Calendrier de l'opération :

- Octobre 2024-mars 2025 : Travaux dans tous les espaces qui ne nécessitent pas recloisement
- Mars 2025 : Notification marché de travaux
- Avril 2025 : Démarrage des travaux
- Septembre 2025 : Rentrée scolaire avec l'accueil des enseignements généraux du lycée Drouant

Questions/réponses :

Restauration scolaire

Restauration pour les élèves à Brassai

- **Question :** Le service de restauration scolaire à Camille Sée sera-t-il capable d'absorber le flux d'élèves ?
- **Réponse :** Des discussions sont actuellement en cours pour organiser l'absorption de ce flux, en étroite collaboration avec le Rectorat et l'établissement. Un service spécialisé à la Région est également impliqué dans cette démarche pour assurer la bonne gestion de la restauration.

Restauration pour les élèves sur le site Drouant

- **Question :** L'offre de restauration sur le site Médéric va-t-elle perdurer, bien que le temps de déjeuner soit limité à 30 minutes ?
- **Réponse :** Les élèves bénéficiant d'une journée complète sur le site Médéric disposeront d'un service de restauration. Le Proviseur a également indiqué qu'une solution avec ELIOR pour les travaux pratiques du soir est envisagée. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec le CFA Médéric concernant les locaux partagés. Toutefois, des informations techniques complémentaires sont encore attendues du CFA pour finaliser l'organisation de la restauration sur ce site.

Continuité de la marque Drouant et Ecole Hôtelière de Paris

- **Question :** La marque Drouant est vieille de 90 ans. Le déménagement va-t-il avoir un impact sur la réputation du lycée ?
- **Réponse :**
 - Toutes les parties prenantes sont attentives et suivent ce sujet pour accompagner au mieux la communauté éducative.
 - Le CFA propriétaire de la marque « Ecole hôtelière de Paris » à l'INPI
 - Concernant le sujet de la marque, le lycée peut envoyer les éléments dont il dispose, la Région pourra questionner son service juridique sur cette base
 - Concernant le choix d'un nouveau nom de l'établissement, celui-ci est un choix de la communauté éducative, qui doit recevoir l'accord de la mairie d'arrondissement. Ce nom est ensuite acté juridiquement en Conseil Régional.
 - Concernant l'attractivité, la direction de l'établissement n'a pas d'inquiétude sur ce sujet, les dernières JPO ont permis d'accueillir 700 visiteurs et la présentation du projet de déménagement n'a pas soulevé de difficulté.
 - Le lycée Fresnel par sa réhabilitation doit devenir une vitrine pour l'établissement et un tremplin pour ses élèves. Le projet architectural s'appuie sur le site et les vues

exceptionnelles parisiennes dont dispose le lycée pour créer un lieu attractif et rayonnant.

Filières proposées au sein de l'établissement.

Réouverture de la Filière STHR

- L'ouverture d'un deuxième flux (1ère, Tle) de la filière STHR peut être étudiée si le besoin est exprimé, mais il n'y a pas d'ouverture de nouvelle division prévue avant la RS 2027.

Suppression de la Mention Accueil/Réception

- Aucune filière n'a été supprimée. La mention "accueil/réception" reste présente sur le site Drouant.

Implication des personnels dans le Déménagement

- Le déménagement est déjà planifié par phases. Un plan détaillé sera partagé avec la communauté éducative.
- La première étape concernera le déménagement de Drouant vers Brassai, avec des salles relativement légères à déplacer. Les besoins spécifiques pour Brassai ont déjà été identifiés et seront vérifiés avec Drouant. Tout mobilier manquant à Brassai sera remplacé par du mobilier neuf.
- S'agissant des affaires personnelles, les échanges auront lieu avec la communauté.
- Ce qui reste à Drouant et ne sera pas utilisé pendant la période transitoire sera stocké dans l'attente du déménagement à Fresnel.

Le CFA Médéric

Travaux au CFA Médéric et déménagement avant la RS27

- **Question** : Le déménagement des locaux du CFA Médéric est-il nécessaire avant la rentrée scolaire 2027 ?
- **Réponse** :
 - Tant que nous restons sur le site, nous dépendons du CFA Médéric. L'objectif est de sortir de cette dépendance.
 - Le CFA envisage une rénovation, ce qui entraîne une demande de libérer partiellement les locaux dès la rentrée 2025. Le choix de Brassai comme site tiers visait dès le début à garantir une stabilité pendant les 2 ans, sur un site rénové et autonome. Des discussions sont en cours pour éviter des déménagements successifs sur le site Médéric.
 - Calendrier évoqué pour le CFA Médéric :
 - Juillet 2024 : début des études.
 - Octobre 2025 à mars 2026 : analyse des offres.
 - Mars à avril 2026 : dépôt du permis de construire.
 - Avril 2026 à été 2028 : travaux de rénovation.

Installation de bâtiments modulaires sur le site Drouant

- **Question** : Pourquoi ne pas envisager la pose de modules Algeco dans la cour du site Médéric ?
- **Réponse** : La cour du lycée se situe au-dessus de 3 niveaux de sous-sol, la structure n'est pas dimensionnée pour installer des modules Algeco.

Campus Médéric 2024

□ **Question** : Le CFA Médéric a-t-il utilisé l'enveloppe de 7 millions d'euros, mise à disposition par la Région entre 2022 et 2024 pour le projet « Campus Médéric 2024 » ? Sera-t-elle reconduite ?

□ **Réponse** : Oui

Ouverture de nouvelle formation au CFA Médéric

- **Question** : Le CFA Médéric a-t-il reçu l'autorisation de la Région de proposer des formations initiales avant la rentrée de 2027 ?
- **Réponse** : Il n'appartient pas à la Région de donner cette autorisation. Le CFA Médéric n'a pas indiqué vouloir ouvrir une formation initiale. S'il le souhaite, il devra d'abord une formation hors contrat payante pour demander ensuite un contrat au ministère de l'éducation nationale après 5 années d'exercice.

Le site du lycée Brassai

Visite de Brassai avant l'inscription

- **Question** : Les futurs élèves devront-ils visiter le site de Brassai avant leur inscription ?
- **Réponse** : C'est techniquement impossible au vu du calendrier, le site sera encore en chantier à la fermeture des inscriptions.

Travaux du lycée Brassai

- **Question** : L'appel d'offre pour la rénovation du lycée Brassai s'est terminé le 21 février 2025, les travaux ne démarreront pas avant le mois de mars, seront-ils terminés à temps pour la rentrée 2025 ?
- **Réponse** : Oui, les travaux ont déjà démarré dans les zones qui ne nécessitaient pas de décloisonnement.

Destination du site Brassai

- **Question** : Le site Brassai a été plusieurs fois pressenti pour accueillir des personnes sans abri. Si une association parvenait à investir les lieux ou que la mairie de Paris en demandait la restitution par voie de justice, que se passerait-il ? Où seraient accueillis les lycéens et étudiants de Jean Drouant ?
- **Réponse** : Ce scénario est exclu. Le site est affecté à l'enseignement secondaire lycée et donc à la Région. Le site est gardienné 24h/24 et 7jrs/7. Par ailleurs, des travaux sont menés sur le site jusqu'au début des travaux plus lourds de restructuration.

Fonctionnement du lycée durant la période transitoire

Evolution des moyens humains durant les travaux □ La

phase transitoire se fera à moyens constants.

- La nature multisite de l'établissement sera prise en compte pour déterminer le besoin en assistants d'éducation.
- Concernant l'infirmerie, le besoin est plus important à Drouant. Une présence à Drouant pendant les TP sera donc maintenue. En dehors des temps de TP, l'infirmerie pourra être à Brassai. Le proviseur va demander un temps partiel supplémentaire pour Brassai.
- La communauté éducative relève que les moyens humains à Drouant sont exceptionnels.
- Le comité de suivi, dans ce format, à vocation à se tenir de manière régulière, comme nous le faisons depuis plus d'un an.

Élus Siégeant au Conseil d'Administration

- **Question** : Quels élus siègent au Conseil d'Administration ?

- **Réponse** : la gouvernance de l'établissement pendant la phase transitoire au titre de la représentation territoriale : le maire du XVIIe continuera à siéger au conseil d'administration tant que le siège de l'EPL sera dans son arrondissement. Il sera bon d'associer aux futurs CA le maire du XVe arrondissement qui en deviendra membre lors de l'arrivée de l'établissement à Fresnel.

La rénovation globale du lycée Fresnel :

Déroulement de l'opération Fresnel

- Question : A quelle date le budget des travaux du lycée Fresnel fera-t-il l'objet d'une délibération de la Région ?
- Réponse : Le budget de l'opération toutes dépenses confondues a été chiffré à 50 M€. La délibération est passée en CP de la Région en 2024 et a permis d'engager 10 M€ pour les études. Les 40 M€ restants seront engagés avant l'été.

Arrivée des élèves de Drouant à Fresnel :

- **Question** : Que se passera-t-il pour les élèves du lycée Drouant si les travaux de Fresnel prennent du retard ? Dans quel document ces dispositions seront-elles consignées par écrit ?
- **Réponse** : L'objectif calendrier est un intangible de l'opération Fresnel, c'est un enjeu prioritaire indiqué aux 3 groupements. En cas de retard du fait du titulaire ne permettant pas d'accueillir les élèves du lycée Drouant à la rentrée scolaire de septembre 2027, le CCAP de cette opération prévoit de lourdes pénalités financières, ainsi que la prise en charge des coûts liés à la relocalisation temporaire jusqu'à la prise de possession des enseignements du lycée Drouant (hôtellerie/restauration).

→ Conclusion

- Les projets Fresnel et Brassai sont en ordre de marche pour tenir les engagements de délai auprès de la communauté scolaire. Ces opérations offriront in fine des conditions d'apprentissage de grande qualité, faisant du futur établissement un lieu d'enseignement de référence.